

AVERTISSEMENTS
AGRICOLES®
POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

REGION LORRAINE
Bulletin technique n° 18 du 3 août 2000

Céréales

Traiter sés semences

Quelles soient prélevées à la ferme ou achetées auprès de vos organismes agricoles, les semences d'orge et blé doivent être obligatoirement protégées des attaques d'un certain nombre de parasites qui ne pourront être combattus en cours de végétation. En Lorraine, tous ne sont pas présents. Aussi il est important de les connaître et de choisir les produits les mieux adaptés à notre région.

Quels parasites combattre ?

Les traitements peuvent viser les champignons, les insectes et les vertébrés.

Maladies

Sur orge, ce sont essentiellement le charbon nu (Ustilago nuda) et l'helminthosporiose (Helminthosporium gramineum).

Sur blé, c'est à nouveau un charbon, la carie (Tilletia caries) et la fonte des semis, surtout provoquée par les fusarioses (Fusarium roseum et Microdochium nivale).

Depuis cette année, le piétin échaudage (Gaeumannomyces graminis) peut être partiellement contrôlé (3 à 4 q d'augmentation de rendement en moyenne dans les situations à risque) avec le fluquinconazole (Jockey). Une autre molécule, plus active, devrait être homologuée vers 2001. Dans tous les cas, nous ne retrouvons pas le niveau de rendement d'un premier blé.

Insectes

Pour ce qui les concerne, la rentabilité des traitements est beaucoup plus aléatoire, notamment vis-à-vis des insectes des parties aériennes qui peuvent être contrôlés par des traitements en cours de végétation.

Cicadelles et pucerons, qui transmettent des maladies à virus, ne sont le plus souvent présents que sur des semis précoces (fin septembre), les années à automne relativement doux.

Parmi les mouches (oscinies, mouches grises et mouche jaune), seule la mouche jaune est régulièrement rencontrée en Lorraine. Elle ne provoque que peu de dégâts et les traitements de semence sont inefficaces.

Seul le taupin peut faire l'objet d'une protection spécifique dans les parcelles à risque (retournement de prairie).

Le zabre, très localement présent certaines années, peut également être combattu par des traitements en végétation en début d'attaque et ne justifie pas de protection spécifique semence.

Vertébrés

Il s'agit exclusivement de produit anti-corbeaux.

D'autres produits peuvent être utilisés avec les semences en incorporation au sol au moment du semis. Ils ne rentrent pas dans la catégorie des traitements de semence et visent essentiellement les limaces.

Quels produits utiliser ?

Ils sont très nombreux et souvent classés sous T2, T4,...T6. Cette dénomination n'a aucune signification technique et ne permet pas de renseigner sur l'efficacité des produits. Pour en savoir davantage, lire attentivement l'étiquette ou se renseigner auprès de votre technicien sur les matières actives présentes dans votre produit commercial ou sur les semences.

En Lorraine, il est essentiel d'agir avec des produits efficaces sur les maladies citées (charbons, helminthosporiose, fonte des semis) et contre les corbeaux. En fonction de votre situation particulière, vous pouvez éventuellement le compléter par une protection piétin échaudage ou taupin. Pour le reste, la rentabilité de la protection a peu de chance d'être assurée ou est totalement inutile. Pour vos semences de ferme, il est impératif d'assurer un très bon mélange des produits avec la semence (utilisez une bétonnière). Proscrire le pelletage ou le mélange dans le semoir. Enfin, surtout cette année, assurez-vous de la qualité germinative de vos semences qui, du fait du mauvais temps, ont pu débuter leur germination sur pied.



Traiter ses semences.

Service Régional de la Protection des Végétaux
38, rue Sainte Catherine
54043 NANCY CEDEX
☎ : 03.83.30.41.51
Fax : 03.83.32.00.45

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de Lorraine

Le Directeur-Gérant : D. VERBEKE

Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 2011 AD
ISSN n° 0980-8507

Abonnement annuel : 400 F